



**Les rencontres-discussions de l'AFCDE**  
**L'extraterritorialité normative d'origine numérique : perspectives sino-européennes**  
**Webinaire en ligne le 24 juin 2021 de 9h à 11h**

**Lien d'accès au webinaire :**

<https://zoom.us/j/92237413850?pwd=YU5oV1dHc3dVNDJvT3RoQzNaYW9MdZ09>

**Présentation de la thématique :**

L'évolution des rapports de force vers un monde multipolaire, avec notamment l'avènement de la puissance chinoise et l'autonomisation progressive de l'Union européenne à l'égard des Etats-Unis, invite à discuter les formes émergentes d'extraterritorialité normative dans un contexte fortement marqué par un changement de paradigme du matériel vers l'immatériel. L'extraterritorialité normative européenne se fonde sur la structuration du marché commun européen et sur la politique juridique à vocation universaliste menée en matière de protection des données personnelles et plus généralement de droits de l'Homme. En Chine, l'extraterritorialité normative s'appuie significativement sur le déploiement international d'infrastructures, renforcé par la politique des nouvelles routes de la soie, notamment numériques.

Pour envisager ces phénomènes de fond et des stratégies à déployer pour s'y adapter, à différentes échelles, plusieurs axes en lien direct avec l'économie numérique et de l'immatériel seront discutés dans le cadre de ces Rencontres-discussions de l'AFCDE : la diplomatie des normes techniques dans les secteurs numériques stratégiques comme vecteur déterminant d'extraterritorialité normative ; le renouvellement des traités bilatéraux d'investissement, tout particulièrement le CAI et l'inclusion d'enjeux numériques ; et l'avènement des monnaies numériques de banques centrales (MNBC) programmables véritables amplificateurs d'extraterritorialité normative.

**Présentation de l'AFCDE :**

L'Association Franco-Chinoise pour le Droit Économique (AFCDE) a été créée le 6 octobre 1986, avec le soutien du Barreau de Paris.

Le caractère unique et spécifique de l'AFCDE est de réunir à la fois des représentants français et chinois du monde judiciaire et juridique, de l'entreprise et de la fonction publique, tous praticiens des relations entre la France et la Chine.

**Pour devenir membre de l'AFCDE :** <https://droitfrancechine.org/membres/devenir-membre/>

**Mots clés :** *Chine, Union-européenne, droit, numérique, économie, extraterritorialité, CAI, New IP, DCEP, territoire numérique*

## **Mots d'accueil et présentation de l'AFCDE (9h-9h10)**

**Robert Guillaumond**, Président de l'AFCDE, Avocat

## **Introduction de cadrage du sujet (9h10-9H20)**

**Matthieu Quiniou**, membre de l'AFCDE, avocat (cabinet Legal Brain) et enseignant en sciences de l'information et de la communication (Université Paris 8)

## **Table ronde 1 : Le numérique comme outil d'extraterritorialité normative, économique et culturelle (9h20-10h10)**

Avec la généralisation des usages numériques connectés dans le monde physique avec notamment l'Internet des objets et l'affaiblissement de la stratégie américaine de globalisation du fait de l'évolution des rapports de force géopolitiques, l'architecture et les protocoles d'Internet tels que TCP/IP sont remis en cause par différents pays, au premier rang desquels la Chine. Le gouvernement chinois en partenariat avec Huawei envisage la création d'un protocole New IP, donnant un contrôle accru à chaque Etat sur l'utilisation d'Internet par ses ressortissants. Ce projet fait actuellement débat dans le cadre des réunions de l'organisme de normalisation technique de l'Union Internationale des Télécommunications (ITU) et l'Union européenne cherche encore une position commune en son sein et la compatibilité de ce protocole avec l'article 11 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne sur la liberté d'expression et d'information a déjà fait l'objet d'une question avec demande de réponse écrite par des députés européens au Conseil.

- **François Zamora**, Chief Security Officer, Europe division chez Orange et Président CN Cybersécurité à l'AFNOR

**Titre de la présentation** : La notion de territoire numérique dans les travaux de normalisation perspectives sino-européennes

- **David Fayon**, PhD, responsable de projets innovation, consultant transformation digitale, auteur de plusieurs livres (notamment Géopolitique d'Internet, Made in Silicon Valley, Transformation digitale 2.0)

**Titre de la présentation** : La Chine, l'empire numérique au-delà des BATHX : la guerre froide numérique avec les Etats-Unis

## **Table ronde 2 : Les enjeux numériques de l'Accord Global sur les Investissements (CAI) Chine-UE (10h10-11h)**

A l'issue d'une année particulièrement déstabilisante, l'Union européenne et la Chine ont réussi à parvenir à un accord de principe sur les investissements, notamment sur la suppression des transferts forcés de technologies et vers un assouplissement des conditions d'accès aux investisseurs étrangers à des secteurs stratégiques, notamment dans le domaine des télécommunications et du cloud computing. Un tel accord devrait permettre de trouver un nouvel équilibre favorable à la fluidification des échanges commerciaux entre la Chine et l'Union européenne et régler certains problèmes d'extraterritorialité normative rencontrés par les investisseurs étrangers ces deux dernières décennies. Pour autant, cet accord de principe sur les investissements ne paraît aborder que de manière accessoire les enjeux des prochaines décennies, notamment ceux liés au numérique et aux stratégies d'extraterritorialité normative à l'œuvre dans le cyber-espace.

- **Li Bin**, Professeur de Droit International, Doyen associé de l'Ecole de Droit, Université normale de Pékin

**Titre de la présentation** : L'Accord Global sur les Investissements et la stratégie chinoise dans le numérique

- **Sydney Chiche-Attali**, membre de l'AFCDE, Avocat

**Titre de la présentation** : L'Accord Global sur les Investissements Chine-UE : dispositions relatives au numérique et nouveaux enjeux de négociation